

GUIDE DE L'ABONNÉ

L'organisation de la Bibliothèque repose sur un *total bénévolat*.

Une sélection annuelle de 24 ou 36 livres parus récemment est fournie à chaque groupe.

Cette sélection est la même pour tous les groupes.

FONCTIONNEMENT

Les abonnés sont réunis en groupes de lecteurs.

L'un d'eux, appelé « Responsable de groupe », anime le groupe en liaison avec les responsables de l'association.

✓ **Le circuit commence le 1er février**

Vous recevrez une invitation à une réunion chez votre Responsable de groupe et vous y rendrez *personnellement* pour prendre votre premier lot de livres, rencontrer les autres abonnés et discuter des lectures.

✓ **Le 1er et le 15 de chaque mois** (groupe de 24 abonnés)

Le 1er de chaque mois (groupe de 12 abonnés) :

- . vous porterez le ou les livres chez un abonné proche, toujours le même, dit "Suivant"
- . vous recevrez le ou les livres de l'abonné dit "Précédent".

Lors de la réunion de départ, convenez avec votre Précédent et votre Suivant d'une organisation pratique pour le passage des livres. Ne déposez jamais le paquet devant la porte.

✓ **Le roulement des livres repose sur l'exactitude absolue des abonnés :**

- . si vous ne les recevez pas dans les 3 jours, vous devez, pour la bonne marche du circuit, les *réclamer* à votre Précédent
- . si la réclamation reste vaine, alertez le Responsable de groupe.

A toute personne inexacte, il ne sera pas proposé de réabonnement l'année suivante.

✓ **Avant de passer vos livres, inscrivez :**

- . en face de votre nom, les dates de réception et de remise des livres
- . dans la partie prévue à cet effet, *vosre note d'appréciation* : elle sera transmise en fin de circuit au Comité de Lecture qui peut ainsi en tenir compte.

✓ **Les livres portent des numéros et circulent dans un ordre préétabli :**

Merci de le respecter sans séparer ceux qui sont jumelés, sans intervertir les lots. Ceci est impératif pour éviter désordre ou pertes.

✓ **Remplacement des livres :**

- . *livre défectueux* : le rendre aussitôt au Responsable de groupe qui le remplacera
- . *livre abîmé ou perdu par un abonné* : demander immédiatement au Responsable de groupe de le remplacer et lui en rembourser le prix, vous pourrez récupérer le livre en fin de circuit
- . *livre volé ou disparu* lors d'un échange entre 2 abonnés : demander immédiatement au Responsable de groupe de le remplacer et, si la responsabilité n'est pas clairement établie, partager le prix du livre entre les 2 abonnés concernés ; Si l'un des 2 abonnés prend le remboursement à sa charge, il peut récupérer le livre en fin de circuit.
- . *livre effectivement perdu par la Poste* (cas très rare) : avertir le Responsable de groupe dans les meilleurs délais.

DEPLACEMENTS

Déménagement

Prévenir Responsable de groupe, Précédent et Suivant.

Si le déménagement intervient en cours d'année, la cotisation reste due.

Vacances

. Donner à la personne qui vous précède autant *d'enveloppes timbrées* que d'échanges à faire pendant votre absence, et ce après avoir écrit sur chaque enveloppe votre adresse de vacances et la date de l'envoi
. *Assumer les frais* d'envoi de livres à votre suivant *si ce dernier reste à son adresse habituelle d'abonné.*

COTISATION

Son montant est fixé chaque année en fonction du prix des livres.

L'ensemble de ces ressources est absorbé par les dépenses de livres, fournitures, expédition et secrétariat central.

Le Comité de Lecture et les Responsables travaillent bénévolement.

Les cotisations sont payables d'avance en novembre (achat des livres), dès réception de la lettre en réclamant le montant : les inscriptions et réinscriptions ne sont effectives qu'une fois le versement fait.

La cotisation versée engage l'abonné pour une période d'un an.

DONS DE LIVRES

En fin de circuit, tous les livres sont obligatoirement remis par les abonnés aux Responsables de groupe afin d'être offerts à des organismes intéressés par le don de livres : Alliances Françaises, bibliothèques, villes-accueil, lycées, maisons de retraite, hôpitaux... Ces *dons de livres* sont le second but de la Bibliothèque Orange.

Afin que toute personne puisse adhérer à la Bibliothèque Orange quelle que soit sa résidence, différentes formules de groupes existent, tant en France qu'à l'étranger. Se renseigner au :

Secrétariat de la Bibliothèque Orange
8, rue du Commandant Schloesing
75116 Paris
Tél/Fax : 01 47 27 27 06
Site : www.bibliotheque-orange.org
Email : bibliotheque.orange@wanadoo.fr